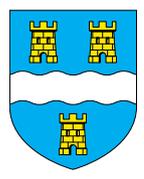




L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

JUIN 2017 - N°22



Quoi de neuf, Monsieur le Maire ?

Chères et chers habitants,

Bien sûr, l'été arrive, avec les vacances bien méritées pour nos écoliers et leurs parents, repos tant nécessaire pour certains. Mais là, j'ai une pensée particulière pour nos viticulteurs, arboriculteurs et agriculteurs, qui ont souffert de ces terribles nuits de mai où le gel ravageur a détruit tout leur travail; cela nous enseigne surtout que nous ne sommes rien par rapport à la nature qui, elle, seule décide ! Pour ces travailleurs de la terre, leur été ne sera pas de tout repos.

étapes sont celles de 2018, 2019 et 2020. Toujours à La Plaine, au mois de juillet prochain, un revêtement phono absorbant sera posé du carrefour route du Mandement-route de la Plaine jusque devant l'école. Le reste suivra au fur et à mesure de l'avancement des autres travaux en cours. Enfin, la nouvelle route de Challex devrait être opérationnelle cet automne encore. De gros travaux ont également lieu pour renforcer la berge sur le Rhône se situant vers le début de la route de Challex. Voilà, ça sera « tout » pour cet été !

Les travaux de remplacement des canalisations à La Plaine (1^{ère} étape) affectent la circulation, mais comme vous avez pu le constater, ils sont indispensables, l'ancien réseau ayant plus de 60 ans. De plus, nous allons de surprises en surprises, mais nous pensons qu'il n'y aura pas trop de plus-values. Néanmoins ces travaux sont obligatoires et autant les faire proprement pour garantir les 50 années à venir. Les prochaines

Je vous souhaite une période estivale pleine de soleil et de repos.

Pierre Duchêne - Maire

SOMMAIRE

- Communication de la Mairie.. 2-4
- Comptes 2015-2016 5
- Biodiversité: Nos pêcheurs mi-gnons vaincus par le gel 6
- Le saviez-vous 7
- Ah! qu'il est beau le débit de l'eau 8-9
- Notre super journée au chalet du Crozat..... 10
- Le Grand Défilé ou la jubilation des robes d'Albertine..... 11
- Journées du patrimoine 12
- Humeur vagabonde 12
- L'Association des Parents d'Elèves recrute!..... 13
- Les travaux de renaturation des berges du Rhône..... 14
- Brèves..... 15
- Agenda..... 16

TPG ligne X

Dans le cadre des évolutions intermédiaires en 2017, les TPG ont prévu d'améliorer quelque peu la ligne X, suite à la mise en service en décembre dernier de la ligne P et à la suppression du service Télébus. Ils agissent ainsi suite à une demande d'habitants de notre commune.

Un nouveau départ est prévu à 19h09 de la gare de La Plaine à destination de Dardagny-Village.

Ainsi, entre les lignes P et X, nous trouvons désormais une cadence à la demi-heure entre 16h09 et 19h44 depuis la gare de La Plaine.

Vous trouverez toutes les informations sur l'étape: <http://www.tpg.ch/web/10162/940>

Le nouvel horaire de la ligne X est aussi disponible: http://www.tpg.ch/documents/10162/16057571/tpg_ligne_X-24_avril_2017.pdf

Enfin, nous nous efforçons de stabiliser les horaires de la ligne P, afin de garantir le respect des correspondances avec les trains.

Si vous rencontrez des difficultés sur la nouvelle ligne P, n'hésitez pas à écrire aux TPG:

TPG - Service clients - Rte de la Chapelle 1 - Case postale 950 - 1212 Grand-Lancy 1 ou par mail sur le site internet des TPG http://www.tpg.ch/service_clients

Avec copie à la mairie: info@dardagny.ch

Parascolaire

Nous recherchons une table de ping-pong pour les enfants fréquentant le parascolaire, à la salle polyvalente de Dardagny.

S'adresser à la Mairie au 022 754 12 30 ou à info@dardagny.ch

Loi sur les routes

(LRoutes) du 28 avril 1967

Art 76 Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique.

Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.

Rentrée scolaire 2017-2018

Une petite trentaine d'enfants sont inscrits en 1P pour commencer leur année scolaire en août 2017. 21 élèves de 8P partent au Cycle d'Orientation. Au total, environ 190 enfants seront scolarisés dans nos écoles.

Pas de nouvelles classes ouvertes, mais la conservation de la 5P à La Plaine (certainement « mixte »).

Le lieu des classes des élèves sera communiqué, comme l'année passée, soit une semaine avant la rentrée sur les portes des trois établissements et normalement sur le site Internet des écoles du Mandement

www.etablissement-scolaire-mandement.ch

Loi sur les chiens

(LChiens) du 18 juin 2011

Art.18 Protection du public, des animaux et de l'environnement

1 Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages.

Art.20 Tranquillité publique. Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour que celui-ci ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements.

Règlement concernant la tranquillité

publique (RTP) du 8 août 1956

Art. 10B(15) Tondeuses à gazon et machines à souffler les feuilles mortes

1 L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:

a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi;

2 L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier. Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:

a) de 20 h à 8 h du lundi au samedi;

b) le dimanche et les jours fériés;

c) sur les chemins forestiers

Vélo prisonnier

Un vélo, prisonnier pendant de nombreuses semaines du candélabre du passage piéton au 520, rte du Mandement, a été débarrassé par nos cantonniers et mis en voirie.

Son propriétaire est prié de contacter la mairie au 022 754 12 30 ou par mail à : info@dardagny.ch pour le récupérer



Scooter sans plaques

Un scooter sans plaques se trouve sous le couvert des deux roues de la Planta.

Merci à toute personne ayant des informations sur son propriétaire d'en parler à la mairie au 022 754 12 30 ou par mail à : info@dardagny.ch

Sans nouvelles de son propriétaire, il sera débarrassé par nos cantonniers.



Rallye gourmand

Cette année, la 4^e édition du rallye gourmand se déroulera sur deux jours dans la commune de Dardagny. Vous avez donc la possibilité de vous inscrire soit le samedi 19, soit le dimanche 20 août 2017.

Le principe: un peu de marche (environ 8 km sur un parcours facile) la rencontre avec les producteurs et leurs crus (mariés avec des mets) et la découverte de la campagne genevoise. Sur le parcours deux entrées accordées avec les vins des domaines visités, un plat principal toujours accompagnée de crus en rapport avec les mets, l'étape « fromages » qui met en vedette la tomme Genève Région – Terre Avenir des laiteries et les fromages de Georgette Gribi.

Enfin, le dessert vous sera proposé par les artisans boulangers du canton qui fourniront également le pain proposé avec l'ensemble du menu.

Le départ -accueil café/croissant- et l'arrivée se feront dans le village de Dardagny. Rallye oblige, vous devrez répondre également à des questions dont certaines réponses se trouvent le long du parcours.

Les participants partiront par groupe (deux groupes de 18 personnes par tranche horaire). Afin d'assurer un bon déroulement du rallye, nous remercions d'avance, chacun, de respecter scrupuleusement son horaire de départ.

Inscriptions : geneveterroir.ch



La Démocratie dans tous ses états

La Journée internationale de la démocratie, instituée en 1997 par l'ONU, aura lieu le 15 septembre 2017. Cette journée vise à « réexaminer l'état de la démocratie dans le monde ». Elle est fêtée dans plus de 100 pays et elle-même fête son 20^e anniversaire cette année.

En collaboration avec le département de l'instruction publique, de la culture et du sport et de nombreux partenaires, la chancellerie d'Etat du can-

ton de Genève organise, pour la troisième fois, une semaine consacrée à la démocratie. La thématique de cette édition, qui se déroulera du 15 au 23 septembre 2017, sera « La démocratie: entre raison et émotion ». Elle verra l'organisation de plus de 40 événements scientifiques, festifs et ludiques.

Tous les renseignements utiles ainsi que le programme des festivités peuvent être consultés sur le site de la chancellerie ge.ch.

Canicule

Soyez vigilants ! Pendant les périodes de chaleur diurnes supérieures à 33-34 degrés, il est important de se montrer solidaire en prenant des nouvelles de ses voisins, plus particulièrement s'il s'agit de personnes âgées, seules et/ou handicapées.

Au titre des mesures de prévention personnelles fortement recommandées, on retiendra :

- Eviter toute consommation de boissons alcoolisées,

- Boire, au minimum, l'équivalent d'un verre d'eau toutes les 20 minutes, même si l'on n'a pas soif,
- Faire des repas légers et fractionnés,
- Porter des vêtements légers qui permettent l'évaporation de la sueur (par exemple : vêtements de coton),
- Se couvrir la tête si l'on travaille à l'extérieur.



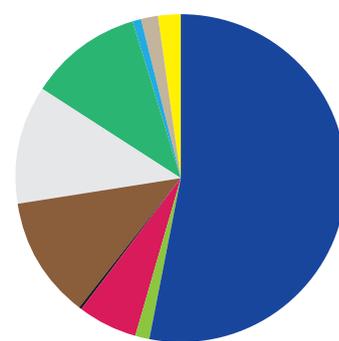
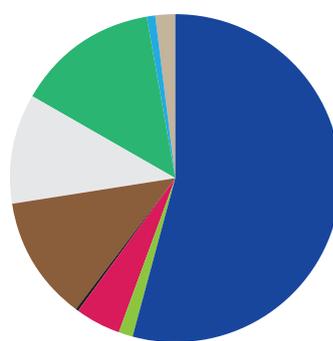
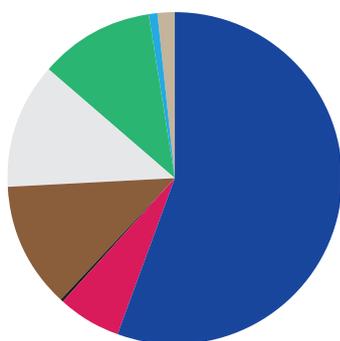
Attention aux tiques

Avec l'arrivée des beaux jours, quelques règles permettent de se protéger contre les piqûres de tiques, en portant par exemple des chaussures fermées et des habits couvrants, en appliquant un répulsif sur la peau. Il n'existe pas de vaccin

pour la borréliose, d'où l'importance d'une bonne prévention. Pour l'encéphalite à tiques en revanche, la vaccination est recommandée pour les adultes et enfants dès 6 ans qui se trouvent dans une région à risque.

Statistiques déchets (tonnes)

	2014	2015	2016
Ordures ménagères	373.44	355.48	397.95
Déchets de cuisine		9.48	11.53
Encombrants	41.84	29.65	43.81
Alu et fer-blanc	1.96	1.28	1.66
Déchets de jardin	81.38	79.75	90.02
Papier	81.68	70.44	87.74
Verre	75.07	91.66	82.65
Pet	5.58	4.86	5.87
Textiles	10.48	12.56	12.46
Autres / Divers			15.70



Comparatif des comptes 2015 - 2016

FONCTIONNEMENT

	2015		2016	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Conseil municipal		18'998.00		17'000.00
Maire et adjoints		81'004.70		97'120.40
Administration	1'841.00	1'097'955.20	5'638.60	1'126'792.69
Immeubles patrimoine administratif	81'370.00	163'792.90	81'645.00	474'024.14
Autres charges-revenus	164'463.16	15'747.55	207'919.25	11'703.59
Etat-civil	5'060.00	19'986.62	5'445.00	21'623.93
Police municipale		2'706.60		2'706.60
Incendie et secours	13'759.00	216'152.25	15'380.45	176'949.85
Protection civile	1'460.00	47'574.50	1'275.00	49'880.10
Ecole publique	43'375.00	216'266.80	24'981.50	144'260.09
Encouragement à la culture	1'217.00	55'998.88		29'131.75
Parcs et promenades	1'100.00	75'361.84	1'310.00	70'664.91
Sports	24'465.00	173'630.52	4'825.00	172'490.77
Autres loisirs				1'090.00
Institutions pour la jeunesse	109'083.90	159'074.65	83'084.70	179'910.94
Aide sociale	52.00	69'236.70		53'907.55
Routes communales		427'054.53		328'905.34
Trafic		83'163.45	12'660.00	109'571.50
Protection des eaux	466'827.25	469'472.35	225'339.10	340'266.06
Traitement déchets	6'782.45	390'317.06	11'430.40	432'799.64
Cimetières	200.00	70'364.95		97'990.80
Autres tâches protections environn.	62'693.40	60'543.20	61'722.80	67'064.80
Honoraires aménagement du territoire		124'104.95		84'343.55
Impôts	4'148'912.61	219'529.78	4'244'466.33	257'163.90
Charges et revenus	47'415.75	53'586.30	40'671.40	41'530.95
Immeubles patrimoine financier	5'121.00	5'000.00	19'508.00	10'067.70
Totaux	5'185'198.52	4'316'624.28	5'047'302.53	4'398'961.55
Boni		868'574.24		648'340.98

INVESTISSEMENTS

	2015		2016	
	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses
Route de Challex - Déplacement		226'407.28		711'383.41
Passage CFF sous-voies	11'897.90	643'701.35		
Assainissement village Dardagny	214'634.00			
Station de pompage La Plaine	134'388.85			
Camion pompiers				105'700.60
Déchetteries - Containers enterrés				34'836.50
	360'920.75	870'108.63	0.00	851'920.51

Nos pêchers mignons vaincus par le gel

Marie-Pierre Jaquier



Les aléas de la météo n'ont pas été tendres avec notre verger communal et pourtant tout avait bien démarré. Un hiver pas trop long, pas trop rigoureux, un mois de juin égalant les températures record de

chaleur de 1994, un début avril sec, la nature avait pris bien 3 semaines d'avance sur le planning et le manque d'eau se faisait déjà presque ressentir. La floraison des pommiers fut normale et flamboyante.

Puis le joli mois de mai démarra en trombe, gelées et pluies s'enchaînèrent, bousculant l'équilibre fragile si bien que l'un de nos jeunes pêchers n'y résista pas, vaincu par le gel. Simon dut l'arracher.

Décidément on ne sait plus à quels Saints se vouer !

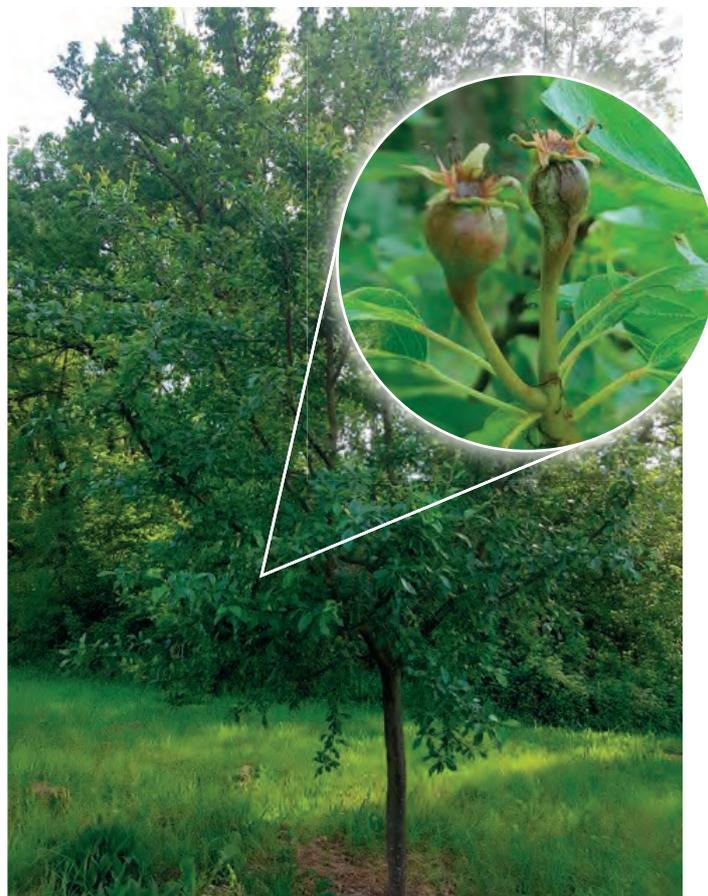
Mamert, Pancrace, Servais, Boniface et même Sophie s'en mêlèrent et que dire d'Urbain qui, paraît-il, les tient tous le 25 mai !

Pour l'heure, le verger poursuit son cycle de croissance, il n'est pas possible d'estimer si la récolte sera bonne ou non. Laissons Dame Nature œuvrer, mais fruits ou pas, nous vous invitons d'ores et déjà à retenir la date du **dimanche 24 septembre 2017** pour une manifestation communale au verger. Au programme : récolte des fruits, confection de tartes aux pommes et dégustation. Des informations plus détaillées vous parviendront ultérieurement.

Et puis, nous ne pouvons nous empêcher d'avoir une pensée pour tous nos vigneron·nes, si durement touchés par le gel et dont la saison 2017 s'annonce compliquée.

Histoire: Les saints de glace

Les gelées de printemps séculaires vécues par les agriculteurs nous ont été transmises sous l'appellation « saints de glace ». Les séries de mesures de Météo Suisse n'ont pas permis de confirmer la survenue récurrente de cet événement météorologique censé apparaître certains jours du mois de mai. Néanmoins, des journées de gel sont régulièrement observées pendant tout le mois de mai.



Au printemps, le gel – surtout lorsqu'il se forme directement à la surface du sol – est un vrai risque pour l'agriculture. Les dégâts subis par les jeunes pousses et plantes peuvent conduire à de sérieuses pertes de revenus.

Il semble que les premiers témoignages des saints de glaces remontent au Moyen Âge : selon des récits littéraires, les saints de glace correspondent en Europe centrale aux journées du 11 au 14 mai. On y fêtait respectivement les Mamert, Pancrace, Servais et Boniface. Cet épisode de froid se termine la veille de la Sainte-Sophie en référence à « Sophie la froide », fêtée le 15 mai. Selon la tradition, au-delà des saints de glace, le gel n'est plus une menace pour l'agriculture. Avec le passage au calendrier grégorien en 1582, les dates des saints de glace se sont décalées, même si ce fait est souvent ignoré dans les publications consacrées au sujet. En réalité, la réforme du calendrier grégorien a repoussé le début des saints de glace au 19 mai, tandis que la Sainte-Sophie tombe le 23 mai.

Source: Météo Suisse <http://www.meteosuisse.admin.ch>

Le saviez-vous ?

L'architecte Erwin Oberwiler (1935 – 1917) nous a quittés.

Hommage.

Jean-Claude Ferrier et François Pottu



Erwin Oberwiler croqué par le peintre et sculpteur Jean-Yves Geisel

On lui doit la rénovation et transformation de l'école de La Plaine et le bâtiment adjacent à la salle polyvalente.

Le MAMCO, Musée d'Art Moderne et Contemporain, a récemment rendu hommage à l'architecte et collectionneur d'art Erwin Oberwiler. C'est lui qui, avec Michel Buri et Serge Candolfi, transforma les anciens locaux de la SIP, rue des Vieux Grenadiers, en espaces muséaux.

Avec son collègue Paul Waltenspühl, Erwin Oberwiler réalisa notamment les groupes scolaires de Lancy où il fit appel à de nombreux artistes et décorateurs parmi lesquels Jean-Yves Geisel, habitant du village, auteur de la sculpture à la salle polyvalente. Il a également transformé d'anciennes maisons à Dardagny.

Erwin a habité Malval pendant plus de 40 ans. Il était logique que la commune fasse appel à lui pour rénover l'école de La Plaine en 1998. Une école type comme on en voit en France. Elle date de 1874, les relations de proximité étaient

alors une réalité. Les plans d'écoles et gares français ont traversé la frontière en même temps que la compagnie de chemin de fer Lyon-Genève qui fusionna ensuite avec le Paris-Lyon-Méditerranée (PLM). Au cours des travaux, un plafond démolé a laissé apparaître une superbe charpente. La Tribune de Genève s'était rendue sur le chantier avec un photographe. Erwin, avec ses lunettes rondes, aurait pu passer pour Le Corbusier. D'un jour à l'autre, il devint une vedette pour ses ouvriers, son marchand de fromage et les caissières de la Migros qui l'avaient vu sur le journal. Il nous avait adressé une gentille lettre pleine d'humour.

Dans la foulée, la Mairie fit appel à Erwin pour le bâtiment jouxtant la salle polyvalente. Il abrite les locaux de la voirie, celui des pompiers et une salle de sport. La construction s'intègre bien dans le paysage.

La commune se devait de rendre hommage à cet homme chaleureux né à Saint-Gall et qui avait choisi Genève pour réaliser ses rêves.

Ah ! qu'il est beau le débit de l'eau

Laure Bovy

La qualité de l'eau du ruisseau des Charmilles s'améliore suite aux mesures prises par les viticulteurs dans le cadre du projet « 62a-Ruisseau des Charmilles » réalisé entre 2008 et 2013.

A Genève, les cours d'eau et le lac font partie avec la forêt, des écosystèmes qui abritent des processus encore naturels et une multitude d'espèces végétales et animales. L'existence de chaque espèce y est en relation étroite avec celle des autres espèces et dépend des conditions physiques (débit, morphologie des berges et du lit, etc.) et chimiques (qualité de l'eau, des sédiments, des micropolluants, oxygène dissous, etc.).



En 2005, la qualité biologique du Nant des Charmilles était désastreuse; l'exigence de la qualité de l'eau vis-à-vis des produits phytosanitaires n'était pas respectée malgré le respect des mesures de base en matière de protection de l'environnement. Cette situation était due au fait que la quasi intégralité du bassin versant se situe en zone cultivée et qu'aucune mesure particulière n'avait été mise en place, notamment pour la gestion des eaux de ruissellements (source de pollution).

En 2007, la direction générale de l'eau (DGEau) a mis en place un suivi mensuel des produits phytosanitaires et des métaux de quatre points de nappes, trois stations sur le ruisseau des Charmilles et une station sur le ruisseau des Curtilles. Parallèlement, elle a procédé à une étude détaillée du bassin hydrographique du ruisseau des Charmilles. Sauf rares exceptions, les concentrations en azote ammoniacal, nitrate, carbone organique dissous respectaient les exigences légales.

Les concentrations en phosphate dépassaient régulièrement l'exigence. Les mêmes analyses, en 2011, ont donné des résultats semblables. Ces paramètres, étant de moindre importance par rapport à la pollution par les produits phytosanitaires, n'ont pas été suivis dans le cadre du projet 62a. Suite aux résultats obtenus cette première année, la station « aval chemin de Brive » fut gardée comme seul point de contrôle et le projet 62a-Ruisseau des Charmilles commença dès 2008 pour une durée de 6 ans avec la mise en place progressive d'une large palette d'actions en collaboration avec différents acteurs notamment la direction générale de l'Agriculture (DGAN).

Depuis 2008, le service de l'écologie de l'eau a procédé 4 fois par année à des prélèvements biologiques à la station de Brive. Parallèlement, des analyses de produits phytosanitaires et de métaux ont été réalisées sur des échantillons prélevés une fois par semaine.

De 2008 à 2013, les concentrations en produits phytosanitaires et en cuivre n'ont pas diminué de façon notable contrairement aux charges. Première constatation: la diminution de charges est donc en relation avec la diminution du débit observée. Les profils de concentration varient selon les périodes de l'année : ainsi, à partir de mi-juin les concentrations en herbicides augmentent. S'en suit l'apparition des fongicides, puis celle des insecticides au moment du traitement du vers de la grappe. A noter que ce dernier pic d'insecticides est désormais fortement diminué suite à la mise en place de la lutte par confusion sexuelle des papillons. D'autres mesures prises par les viticulteurs donnent également des résultats intéressants, tels que l'arrachage ponctuel de ceps pour éloigner le bord des vignes du cours d'eau ou des grilles d'égouts, limitant ainsi les résidus des traitements dans les eaux claires, l'enherbement des vignes, le désherbage uniquement sous le ceps, la mise en place de cuve de rinçage directement sur le pulvérisateur ou encore la culture en biodynamie. A noter que les concentrations en cuivre ne sont que peu influencées par les périodes de traitement.

Dès le début du projet, l'association suisse pour le développement de l'agriculture et de l'espace rural (Agridea) a rassemblé les données concernant les trai-

tements effectués sur les parcelles viticoles du bassin versant du ruisseau, ce qui a confirmé que la mise en place du projet n'avait pas permis de diminuer les doses d'application, puisqu'en règle générale, les viticulteurs respectaient déjà les recommandations en la matière.

Dans le cadre du projet, plusieurs viticulteurs de la commune se sont équipés d'un système « bypass ». Pour faire simple, ce système permet de choisir le mode d'évacuation des eaux, soit aux eaux usées, soit aux eaux claires. Chaque viticulteur dispose d'une vanne qu'il actionne selon le type d'activité pratiquée.

Une autre action phare du projet est la mise en place d'un bioépurateur. Le fonctionnement de cette installation pilote à Dardagny a été suivi depuis sa mise en service en 2012 jusqu'en 2016 par l'analyse des eaux d'entrée et de sortie : il a établi une bonne capacité du bioépurateur à dégrader les produits phytosanitaires organiques.

Suite au projet 62a, la diversité de la macrofaune benthique du ruisseau des Charmilles est désormais comparable à celle d'autres cours d'eau du canton et, élément intéressant, elle ne diminue pas en période de traitements viticoles. A partir de 2012, les gammars (petit crustacés amphipodes sensibles aux produits phytosanitaires) ont effectué un retour stable, signe supplémentaire que la toxicité du milieu a diminué. Une analyse floristique a mis en évidence une dégradation de la qualité de l'eau à partir du printemps lorsque les traitements produits phytosanitaires débutent, induisant une transformation dans les populations d'algues, sans qu'il soit possible pour autant de démontrer que les herbicides utilisés en viticulture diminuent la densité des algues diatomées (algues microscopiques), tant leur influence ne peut être dissociée clairement de celle des facteurs environnementaux. La variabilité inter et intra-annuelle des espèces pionnières est importante et indique donc que le milieu est perturbé régulièrement, empêchant ainsi une stabilisation des populations de diatomées benthiques.

En 2013, après six ans d'implication des viticulteurs et des autorités dans ce projet, la situation du ruisseau des Charmilles s'est notablement améliorée en termes de qualité biologique. Malgré la faible diminution des concentrations de produits phytosanitaires utilisés, la qualité du milieu s'est nettement améliorée grâce aux actions entreprises dans le cadre de ce projet. Néanmoins, les charges tendent à diminuer et semblent refléter les efforts consentis en termes de limitation du ruissellement direct depuis les parcelles viticoles.

Les indices biologiques établissent des signes nets d'amélioration avec des qualités très bonnes pour les campagnes de printemps et d'hiver. Le nombre de gammars ainsi que celui des insectes sensibles aux pollutions sont en augmentation depuis 2007, signe également d'une amélioration des conditions du milieu.



D'autres facteurs peuvent aussi avoir joué un rôle dans cette amélioration, comme la diminution des débits de pointe par la limitation du ruissellement, la suppression des mauvais raccordements d'eaux usées entraînant des pollutions ponctuelles désastreuses, notamment lors des vendanges. Tous ces éléments démontrent la prise de conscience de nos viticulteurs et leur volonté de participer à la réalisation des objectifs poursuivis par ce monitoring, à savoir, le retour au maintien des espèces biologiques, la réduction de la migration des produits phytosanitaires, du risque de pollutions ponctuelles et enfin du volume des produits phytosanitaires utilisés.

La prochaine étape projetée par la direction générale de l'eau est le monitoring de l'Allondon, projet d'envergure qui a démarré en 2017. On le voit, nos autorités accomplissent un travail de restauration de la qualité des cours d'eau considérable, le plus souvent ignoré du grand public. Qu'elles soient ici remerciées, car c'est bien de notre santé, de notre bien-être et de la sauvegarde de la planète qu'il s'agit.

Cet article est un résumé très succinct du bilan du monitoring 2008-2013 sur le projet 62a Charmilles établi par la DGEau.

Sur le même thème: <https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/eaux/dossiers/magazin--umwelt--1-2017---wasserqualitaet.html>

Notre super journée au chalet du Crozat

Stacy, Angelo, Xavier, Pauline, Iris, Yoel, Mirko, Estelle, Mila, Matteo, David, Lily, Tristan, Katy, Luana, Tiago, Lucas, Emma, Noé, Soraya, Braian & Anne

Le 24 juin, notre classe de 8P est allée passer la journée au chalet du Crozat. C'est un alpage situé dans le Jura, à environ 1 heure de marche du Col de la Faucille. Ce chalet est dépourvu d'eau et d'électricité.

La montée fut rude mais le chemin était joli. Heureusement, nous avons pu faire une "pause jus de pomme" qui était d'ailleurs succulent !

Arrivés au chalet, nous avons été enveloppés dans un épais brouillard... quelle drôle d'atmosphère !!

Plusieurs d'entre nous ont rempli de grosses casseroles avec de la neige pour préparer des spaghetti bolognaise. D'autres ont "lancé" les feux dans la grande salle et la cuisine.

En attendant que le repas soit prêt, nous avons profité de la neige, construit des igloos et fabriqué un toboggan. Nous avons joué aux quilles, coupé du bois, joué avec la brouette, fait des jeux de société.

Avant de partir, nous avons encore fait des jeux au chalet, on a beaucoup ri.



Nous sommes redescendus par la piste de ski. On était un peu tristes de devoir rentrer...

Nous garderons un merveilleux souvenir de cette journée et nous voulons dire encore un GRAND MERCI à Anne, Murielle, Vivienne, Philippe, José et Kevin !!!



Les spaghetti bolognaise étaient délicieux, il faut dire qu'on avait vraiment faim ! On a fait du thé avec de la neige fondue.

Après le repas, certains sont montés avec Philippe et José au Grand Mont Rond. Nous avons vu une source. Il y avait la mer de brouillard en bas, mais la vue sur les montagnes en face était magnifique, splendide ! En revenant, on a pu faire une immense glissade sur la neige. C'était trop bien !



Le Grand Défilé ou la Jubilation des robes d'Albertine

Laure Bovy

C'était le 23 mai dernier, au Forum Meyrin. Un défilé de mode unique, ludique, festif, tout droit sorti de l'imagination époustouflante d'Albertine.

Imaginez quatorze robes, aux couleurs folles, – des bleus turquoises tutoyant des jaunes chatoyants, du kaki, du rouge, du vert acide, des roses poudrés, et bien sûr, du noir, « top classe », aux formes extravagantes. Un bateau rouge, poupe à l'avant, poupe à l'arrière du corps comme il se doit, munies d'accessoires et de parures les plus surprenants.

Des chapeaux de Zabo au petit jouet de notre enfance, portées avec grâce et aplomb par des mannequins d'un jour, treize étudiantes et un étudiant de la filière danse contemporaine du CFP Arts de Genève.

Maquillées avec art par Johannita Mutter, chaussées par Albertine qui a chiné puis customisé de vieilles godasses pour en faire l'accord parfait avec le vêtement, ces graines de star des podiums ont évolué sur une chorégraphie de Caroline de Cornière et des musiques soigneusement choisies par Albertine et sa complice coordinatrice de l'évènement Françoise Philippe, en déclinant avec un humour ravageur le message de leurs robes: baisers volés, langues coquines, œillades mutines, le plaisir de donner vie à ces robes dessinées et peintes par Albertine et réalisées par l'atelier genevois de couture Label Créature.

Le Grand Défilé: un voyage dans l'Extra-ordinaire, une bouffée d'air frais dans une société où tout doit être consommable, achetable, rentable, utilisable. Cyrano le dit fort à propos « Non! non, c'est bien plus beau lorsque c'est inutile »



Merci à la commune de Dardagny d'avoir contribué à la réalisation de cet événement hors des sentiers battus et bravo à Albertine et à son équipe pour ce moment de poésie exquis.



Journées du patrimoine

Les 9 et 10 septembre de 10h à 18h

Autour du thème de « l'héritage du pouvoir », la commune de Dardagny accueille les Journées du patrimoine pour un week-end festif de découvertes : visites du village et de son château guidées par des historiens de l'art, balades dans les vignes à la recherche des bornes-frontière guidées par la commune de Dardagny, contes pour enfants par Claire Parma, concert du Big Band de Dardagny-Russin, stand d'information de Patrimoine Suisse Genève, restauration et buvette autour du château : pizzas au feu de bois, pâtisseries et vins de Dardagny, accueil chez Stéphane Gros, chez Émilienne Hutin Zumbach et à la Cabuche.

Autant d'évènements qui permettront d'apprécier un paysage admirablement préservé, mais surtout un cadre architectural d'une remarquable homogénéité qui lui a valu en 1978, de recevoir le prix Wakker pour avoir su sauvegarder le village de manière exemplaire.

**Plus d'informations et programme complet dès le 15 juillet sur : www.journeesdupatrimoine.ch
www.dardagny.ch**

Le programme sera disponible à la mairie de Dardagny dès le 10 août.

Humeur vagabonde

Le promeneur solitaire

En haut de la Donzelle, dans le virage en épingle à cheveux, un sentier s'enfile dans le bois : il est doux aux pieds ce chemin, délicieusement ombragé, avec de belles échappées sur le Fort de l'Ecluse, porte du Sud, des vacances. Il y fait bon flâner, rêvasser, échanger quelques propos sur l'air du temps. A la hauteur du pré aux ânes, un pe-

tit banc modeste, aux planches vermoulues, accueillait le promeneur pour une pause plaisante. Mais en ces jours estivaux, la comptine enfantine, sur l'air de « trois petits tours... » se fredonne en « Trois petites planches et puis s'en vont » : le petit banc a disparu... pour toujours ? poser la question, c'est croire au miracle de la renaissance !



L'Association des Parents d'Elèves recrute !

Caroline Poulin, Vice-présidente

Notre APE œuvre chaque année au bien-être de vos enfants et est la gardienne de certaines traditions. Elle offre de beaux moments aux enfants en participant activement et financièrement à la vie communale au travers d'une multitude d'activités telles que :



Il convient de rappeler que l'APE assure également un lien primordial entre les écoles, les mairies, le GIAP, les TPG et les parents et ceci tout au long de la scolarité primaire de vos enfants.

La fête de l'Escalade, la bourse aux jouets, le rallye de Pâques, la boum, et surtout la fête des promotions, tradition genevoise multi centenaire pour laquelle, l'APE et ses membres se mobilisent tout particulièrement afin de proposer une palette d'animations riches et variées pour combler les enfants durant cette belle fête.



Cette année, notre comité a été ravi de répondre positivement pour soutenir le projet «Du grain de blé au pain levain», proposé par les enseignants aux élèves et nous avons à cœur de continuer à soutenir les familles en participant aux frais des courses d'école ou autres sorties scolaires.

Son financement est assuré par les cotisations des membres et des événements récurrents tels que les trocs, la tenue de buvette lors de courses de vélo et autres manifestations ainsi que la vente de pâtisseries qui contribuent à augmenter ses moyens.

Sa force vient de ses membres et de leur motivation à participer à ces nombreux événements. Le comité recherche activement des personnes motivées à donner, même ponctuellement, un peu de leur temps et de leur enthousiasme.

Nous avons besoin de votre aide pour que l'aventure de l'APE se poursuive !

Les travaux de renaturation des berges du Rhône

Anne Zoller

Le chantier débuté en août 2016 avance selon le planning prévu.

La partie nature du site est aujourd'hui terminée.



Vue sur la zone nature, l'étang sera connecté au Rhône une fois la nouvelle route en service.

Les travaux de creuse de l'étang de baignade sont en cours et seront finalisés à l'été 2017.



Terrassement du futur étang de baignade.

Les matériaux issus de la creuse sont triés sur le site en vue de leur valorisation. La majorité des graviers extraits seront réutilisés pour la construction de la nouvelle route de Challex.



Tri et concassage des graviers issus du site pour la construction de la route de Challex.

La nouvelle route de Challex devrait être mise en service à fin 2017. Dès 2018, il sera donc possible de démolir la route actuelle et de finaliser les travaux de renaturation. L'ouverture du site au public est prévue pour l'été 2018.



Plan du site à la fin de travaux.

Pour plus d'information: Info-Service au 022 546 76 00 ou chef de projet au 022 546 74 53

Source: Service du lac, de la renaturation des cours d'eau et de la pêche Direction générale de l'eau

Les 90 ans de Madame Imperio

Nous nous sommes rendus le 11 avril au Moulin à La Plaine, afin de fêter dans la joie et la bonne humeur les 90 ans de Madame Imperio. C'est en présence de ses filles et de son beau-fils que nous avons tous trinqué à sa santé pour de nombreuses années encore.

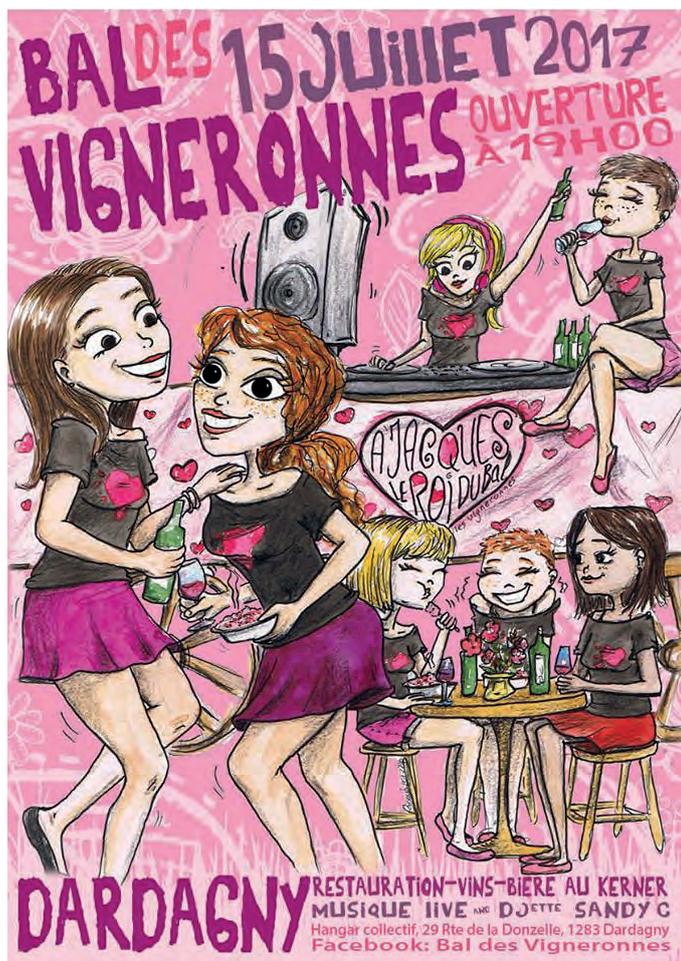


Une Dardagnienne à l'honneur

Stéphanie de Roguin, dont le recueil de poésie « Pas le temps de courir » vient d'être publié, a gagné le prestigieux prix littéraire de la Société genevoise des écrivains. Toutes nos chaleureuses félicitations à l'heureuse lauréate qui vit à La Plaine.

La Compagnie 101

Félicitations à la CP101 des sapeurs-pompiers qui a brillamment réussi son inspection.



Calendrier

Vacances scolaires

Été: du 3 lundi juillet au vendredi 25 août

Jeûne Genevois: jeudi 7 septembre

Automne: du lundi 23 au vendredi 27 octobre

Jardin d'Enfants de La Plaine Voir vacances scolaires

The Lo'kal Voir vacances scolaires

Levées des objets encombrants

Mercredis 9 août | 11 octobre | 13 décembre

P

Passages du Bibliobus

Dardagny, cour du château 14h - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h - 17h

4 juillet | 29 août | 26 septembre | 24 octobre | 21 novembre | 19 décembre

Samedi 15 juillet Bal des Vignerones

Dimanche 23 juillet Mi-Été au Crozat

Fête du 1^{er} Août à Dardagny

Samedi 19 et dimanche 20 août Opague - Rallye

Gourmand:

Samedi 26 août Tournoi de l'Amicale de Pétanque de

Dardagny

Samedi 9 et dimanche 10 septembre Journées du

patrimoine

Samedi 16 septembre Goshinjutsu-kwai: Journée portes

ouvertes - Salle polyvalente

Mercredi 20 septembre 15h, samedi 23 et dimanche 24

septembre à 17h Spectacle de marionnettes à fils, au

Théâtre de Pernelle

Dimanche 24 septembre Concours de tartes aux fruits au

Verger communal

Dimanche 1^{er} octobre Marché du Terroir, Salle polyvalente

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Groupe communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 800 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé
avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution 30 septembre 2017

Photo première page Anne Gros

Délai rédactionnel 21 août 2017

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny

022 754 12 30 | info@dardagny.ch | www.dardagny.ch

Horaires: Lundi-mardi-jeudi-vendredi 8h à 11h45

Mercredi et après-midi sur rendez-vous

Etat civil du Mandement

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires: Lundi au vendredi 8h à 12h - 14h30 à 18h

Samedi 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Chemin de Communaux | 1233 Bernex

Horaires: Lundi au vendredi 14h30 à 19h30

Samedi et dimanche 9h30 à 17h

Espace de récupération: 022 420 91 22

Service compost: 022 420 91 11

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 62 10 | Urgences 117

Safety-Management

0840 117 117 | 24h sur 24

Service du feu

Urgences: 118

Centre d'action sociale (CAS)

Mairie de Meyrin | 022 420 65 30

Association pour l'accueil familial de jour

Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châtellaine

022 782 21 21 | de 8h à 12h

http://www.meyrin.ch/jahia/Jahia/administration/petite_enfance/pid/466

EMS Résidence La Plaine

Route de Challex 17 | 1283 La Plaine

022 754 96 06 | accueil@residence-la-plaine.ch

Paroisse protestante du Mandement

022 753 16 30

Horaires: Mardi de 8h à 13h et jeudi de 13h à 18h

www.protestant.ch/direct/mandement

mandement.prot@bluewin.ch

Paroisse catholique

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux 022 753 12 03